

MENTION SPÉCIALE :

La Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique et la commune de Langonnet

Action distinguée : la réhabilitation des habitats piscicoles du Langonnet

Rivière à truites fario, le ruisseau du Langonnet, affluent de l'Ellé, a fait l'objet d'un important programme de réhabilitation de 2004 à 2006. L'objectif visé par cette opération est la remise en état du ruisseau en rétablissant les conditions d'écoulement et d'habitat plus favorables à la truite. Cette action menée par la Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection des milieux aquatiques⁽¹⁾ a bénéficié du soutien actif de la commune de Langonnet.

Le contexte

Situé au nord-ouest du Morbihan, le Langonnet a subi dans les années 1970 et 1980 de lourds travaux hydrauliques de recalibrage sur le cours supérieur de ce ruisseau, travaux liés au remembrement qui ont entraîné l'uniformisation du milieu, l'accentuation des étiages et l'appauvrissement de la population piscicole de ce cours d'eau salmonicole.

En 2003, pour rétablir cette situation, la Fédération a souhaité s'engager dans le cadre du volet « milieux aquatiques et poissons migrateurs » du contrat de Plan « État-Région Bretagne 2000-2006 » dans un projet de réhabilitation des habitats piscicoles sur ce ruisseau, action à laquelle la commune de Langonnet s'est associée.

Un travail en partenariat

En raison du caractère expérimental de cette opération d'envergure, la Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection

des milieux aquatiques, maître d'ouvrage, a souhaité associer les riverains et les institutionnels concernés au déroulement des travaux en mettant en place un comité de pilotage⁽²⁾. Les objectifs de ce dernier étaient nombreux : validation du dossier technique de la tranche en cours, programmation des travaux de l'année à venir, validation du bilan du suivi environnemental de l'année.

Les mesures engagées

En 2001, une étude réalisée par la Fédération a mis en évidence la faisabilité d'un tel projet. Au vu des résultats de cette étude, les travaux engagés ont essentiellement concerné l'hydromorphologie du cours d'eau dans le but de restaurer une diversité d'habitats piscicoles et d'écoulements, le tout associé à des actions complémentaires du type : réduction de la dégradation des berges (suppression de l'abreuvement direct du bétail), réhabilitation de la ripisylve en place... Les actions de réhabilitation se sont déroulées en quatre tranches de travaux échelonnées entre 2004 et 2006. Elles ont été réalisées en régie au sein de la Fédération de pêche par les équipes d'entretien et de restauration de cours d'eau sous la direction d'un chargé d'études et de coordonnateur « entretien de rivières » de la

Fédération. En 2004, une première phase de travaux a permis de réhabiliter près de 2 km de cours d'eau. En 2005 et 2006 ce chantier s'est poursuivi. Au total, ce sont près de 5 km de rivière qui ont été réhabilités.

Au vu des objectifs alloués à cette opération, à savoir le rétablissement d'une population de truite fario sur une rivière autrefois réputée par restauration de la qualité des habitats, trois types d'aménagements complémentaires ont été combinés :

- ➔ aménagements à vocation hydraulique : implantation à l'intérieur du lit actuel de petites structures hydrauliques en pieux ou en blocs de type épis, seuils dans le but de recréer une sinuosité du lit et diversifier les vitesses d'écoulements,
- ➔ aménagements à vocation piscicole : création d'abris piscicoles, à l'aide de blocs épars et de sous-berges, destinés à créer une mosaïque d'habitats indispensable au bon développement d'une population de truite fario,
- ➔ aménagements complémentaires : réhabilitation de la ripisylve en place, plantation, mise à disposition de pompes de prairie et de clôture.

Le suivi environnemental des aménagements réalisés

La mise en place d'un suivi scientifique depuis 2004 constitue un point important pour ce type d'intervention. L'objectif de ce dernier est d'observer

⁽¹⁾ La Fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique est une association à but non lucratif régie par la loi sur les associations de 1901. Chargée de par la loi, de mission d'intérêt général, la Fédération a le caractère d'établissement d'utilité publique. Elle regroupe 26 associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du département (AAPPMA) ainsi que l'association départementale agréée de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public.

⁽²⁾ Les partenaires sont : la commune de Langonnet, le conseil général du Morbihan, le conseil régional de Bretagne, la communauté de communes du Pays du Roi Morvan, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un représentant des riverains, l'association de pêche locale AAPPMA, le Conseil supérieur de la pêche, Ouest Grands Migrateurs

ver précisément l'évolution des différents types d'aménagements et d'étudier leurs effets sur les peuplements en place. Ce suivi se décompose en deux compartiments : le compartiment physique et le compartiment biologique.

Le compartiment physique comprend les suivis :

- des variations de température entre juin et septembre au moyen de 6 sondes de température programmables (enregistrement toutes les 4 heures). Il faut souligner que la mesure de la température se justifie par le fait que l'espèce piscicole repère est la truite, qui est très sensible aux variations de température, 23 °C étant la température létale;
- de l'évolution du profil en long, modélisation fine de l'évolution de la topographie du fond du cours d'eau de part et d'autre de trois types d'ouvrages différents;
- de l'évolution visuelle de certains ouvrages au moyen d'une base de données de photos;
- de l'évolution de la cartographie des habitats piscicoles.

Le compartiment biologique comprend les suivis :

- de l'évolution des populations macro invertébrés afin de rendre compte de l'évolution de la qualité du milieu et de déceler d'éventuelles perturbations pouvant influencer sur les secteurs en cours de réhabilitation;
- de l'évolution des peuplements piscicoles en place au moyen de pêches électriques.

Quelques chiffres

Le Langonnet

le bassin versant : 34 km²

Milieu naturel concerné

Rivière à truites fario de 16 km dont la largeur moyenne fluctue entre 2 et 3 mètres. Après un parcours de 11 km dans une vallée ouverte caractérisée par une pente très faible, s'écoule le Langonnet dans une vallée encaissée jusqu'à sa confluence avec l'Ellé, près de 5 km en aval.

Les travaux 2004-2006

4,85 km de cours d'eau réhabilités
275 épis installés ; 27 seuils
Près de 400 mètres de fascines
380 tonnes de blocs (ouvrages, abris piscicoles...)
3 400 pieux de châtaignier
1,5 km de plantation.

Coût : 170 315 €

Financiers

Agence de l'eau Loire Bretagne : 50 %

Conseil régional de Bretagne : 15 %

Conseil général du Morbihan : 15 %

Pêcheurs : 20 %



Découverte par les enfants de la commune du Langonnet des aménagements mis en place sur la rivière

Fédération du Morbihan pour la pêche

À l'école du chantier

Les travaux de réhabilitation de la rivière ont également été l'occasion pour les enfants de la commune du Langonnet d'être associés à ce projet. Au programme : découverte de la biologie de la truite, atelier pratique alliant découverte des macro invertébrés et réalisation de petits aménagements, plantation d'un aulne, participation à une pêche électrique de contrôle.

Bilan de l'opération

À l'issue de cette opération ce sont 4,85 km de rivière qui ont pu être réhabilités. Malgré les faibles hydrologies hivernales 2004 et 2005, qui n'ont pas forcément permis un fonctionnement optimal des aménagements, les premiers résultats sont là et le suivi environnemental le confirme. Les habitats commencent à se diversifier (apparition de fosses, tri granulométrique, atterrissements latéraux...), frayères de truites observées au niveau des accélérations créées par les aménagements, meilleure structuration des peuplements macro invertébrés et piscicoles.

Points de vue



François Le Sager,
président de la Fédération
du Morbihan pour la
pêche et la protection
du milieu aquatique

Christian Derrien,
maire de Langonnet

« Une chance extraordinaire pour Langonnet »

« La commune de Langonnet a eu une chance extraordinaire de voir sa rivière choisie pour ce vaste programme de réhabilitation. Une chance sur le plan éthique tout d'abord, car c'est une réelle opportunité qui s'est présentée à nous, Langonnetais, pour réparer les dégâts importants causés quarante ans plus tôt à la rivière lors d'un remembrement relativement brutal. Une chance sur le plan des moyens de toute évidence, puisque cette opération a réuni des ressources humaines et financières exceptionnelles pendant trois ans, qui ont permis la mise en œuvre rationnelle d'un chantier original et de son suivi scientifique.

La démarche partenariale engagée par la Fédération de pêche du Morbihan tant sur le plan institutionnel que sur le terrain avec les riverains a été un élément-clé dans la réussite de l'opération. Le résultat est tout à fait impressionnant, qui produit déjà ses premiers effets avec l'apparition de nouvelles frayères des truites fario. Ce travail remarquable mérite d'être davantage connu du public. Tout naturellement, nous avons entamé cette démarche en y associant les enfants des deux écoles du bourg qui ont pu participer à de nombreuses activités autour de ce chantier expérimental. Une sensibilisation essentielle en vue d'une appropriation durable.

Souhaitons longue vie au Staer Louhantec, ancien nom de cette rivière ressorti récemment des archives et... de l'oubli. »

« Une concertation menée avec l'ensemble des acteurs concernés »

« C'est une opération d'envergure que nous avons menée durant quatre ans avec nos partenaires réunis dans un comité de pilotage en étroite collaboration avec les élus de la commune de Langonnet qui nous ont soutenus tout au long des travaux, en particulier lors des demandes d'autorisation de travaux chez les riverains du Langonnet. À l'issue de ces travaux nous observons des améliorations de la ripisylve sur le tronçon réhabilité du Langonnet et du peuplement de truites avec l'apparition de nouvelles frayères.

La réussite d'une telle opération est due à la qualité des équipes qui ont assuré la réalisation et le suivi de ces travaux mais également à la concertation que nous avons développée aux différents stades du déroulement des travaux avec la population locale et les riverains afin d'insérer au mieux ce projet de réhabilitation dans leur environnement ». Les collectivités piscicoles, en investissant dans ce type de réalisation, montrent ici leur volonté de reconquérir un domaine piscicole patrimonial ».